

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 14 OCTOBRE 2016

Présents :

- Enseignants : Messieurs Mokhtari (Directeur), Caro, Gall, et Vandermoere
Mesdames Haddad, Navarro, Ragani, Fourre et Le Goff
- Parents d'élèves Indépendants (élus et suppléants) : Mesdames Trognon, D'onghia, Oskargil, Collin, Dahan, Lespilette, Roussou, Peretz, Cahn-Bouchou, Moleirinho, Gard
- Mairie : Monsieur Degryse (Conseiller Municipal).

Excusés :

- IEN : Monsieur Sarie
- Parents d'élèves : Me Zopissa
- Enseignants : Madame Vitali

1) Le bilan de la rentrée scolaire

Dans l'ensemble, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Néanmoins, quelques contraintes sont à déplorer et notamment le retard de la livraison des commandes. Il est donc prévu que l'an prochain, les commandes arrivent plus tôt et des agents de la Mairie les réceptionneront (entre le 20 et le 25 août 2017).

En outre, des travaux et le ménage dans l'école ont été également tardifs, ce qui a compliqué l'organisation des classes durant la pré-rentrée.

Concernant les effectifs, l'école compte 217 élèves à l'heure actuelle (soit 3 en-dessous du seuil de fermeture), sachant que quatre départs sont prévus d'ici les vacances de la Toussaint (pour un effectif de 213 la semaine prochaine).

La structure de l'école est la suivante :

- 2 CP : 22 et 22 élèves
- 2 CE 1 : 23 et 23
- 2 CE2 : 23 et 23
- 1 CM 1 : 27
- 1 CM 1 – CM 2 : 26
- 1 CM 2 : 28

Par conséquent, en l'état, il est possible qu'une fermeture de classe intervienne l'an prochain sur l'une des deux écoles sur le groupe scolaire, car l'école Pierre et Marie Curie se trouve dans la même situation. M. Degryse précise que la carte scolaire est à l'étude afin de rectifier les rues et ainsi rééquilibrer les effectifs dans les écoles.

M. Mokhtari déplore que lors de la commission de dérogation, des transferts ont été validés, afin de permettre l'ouverture de classe dans l'école Jules Ferry, au détriment des effectifs de Saint Exupéry. De plus, tous les élèves de Grande Section de l'école maternelle Daudet devaient être affectés en CP sur le groupe scolaire de la Plante aux Flamands, mais cela n'a pas été le cas. Seuls les deux tiers sont venus dans l'école.

2) Les rythmes scolaires 2017-2018

La municipalité étudie la question afin de changer les rythmes pour l'an prochain. Il est prévu qu'un questionnaire soit prochainement proposé aux familles afin de dégager une tendance.

3) Le compte de l'école

L'année dernière s'est terminée avec un pactole de 1736,31 euros. L'année scolaire dernière a été lourde en dépenses (notamment du fait du projet de ronde cyclo de la classe de CM2). Fort heureusement, la kermesse a permis de récupérer un bénéfice total de 3000 euros environs.

4) Les projets de l'école

Pour l'heure, les projets prévus sont les suivants :

- La classe de neige concerne cette année la classe de CM1 de M.Vandermoere et la classe de CM1/CM2 de M.Gall.

Cette année finance toujours environ 50% de l'investissement.

Le prestataire demeure toujours identique, à savoir « Côté Découverte ».

Elle se déroulera entre le 14 et le 20 janvier au Grand Bornan.

Me Peretz suggère de récupérer les vêtements de ski des enfants des années précédentes, dont les parents proposeraient de les donner (ou les prêter, n'en ayant plus l'utilité), dans un but d'aide aux futurs skieurs.

- Une autre classe de découverte est prévue pour les deux classes de CE1 (de Mesdames Haddad et Ragani). Il s'agit de partir dans une ferme en Normandie du 6 au 9 juin, afin de découvrir le milieu rural.

Ce projet sera autofinancé par l'école et les maîtresses initient donc plusieurs actions afin de réduire le prix du séjour pour les familles. La première d'entre elles se trouve être une vente de chocolats (dont 25% de la somme récoltée permettra de financer le projet).

- La majeure partie des classes participent à Chantécole.

- Les deux classes de CE2 (de Messieurs Caro et Mokhtari) participeront à un tournoi de mini-hand départemental au mois de juin, au CD-FAS d'Eaubonne.

En outre, ces deux classes bénéficieront de l'intervention annuelle de SIGIDURS concernant le tri de déchets et le recyclage.

- Nous souhaiterions mettre sur pied la kermesse annuelle. Néanmoins, rien n'est décidé pour le moment. En effet, des restrictions surviennent en termes de regroupement (au-delà de cent personnes) et de dates (compte-tenu notamment des élections présidentielles et législatives).

- Compte-tenu du nombre conséquent des demandes (ne pouvant toutes être honorées) afin d'ouvrir la salle du théâtre pour les spectacles scolaires, il est envisagé que chaque école ne puisse se produire qu'un an sur deux.

5) La piscine

A nouveau, toutes les classes participent aux activités de natation le lundi après-midi. Pour l'heure, ce sont les CP qui s'y rendent, jusqu'aux vacances de Noël. Puis, ce sont les CE1 et CE2 qui s'y rendront au deuxième trimestre. Enfin, les CM1 et CM2 clôtureront le cycle.

6) L'APC

Les APC se déroulent sur du temps scolaire. M. Mokhtari souhaiterait connaître la position de la Mairie lorsque les temps des TAP et de l'APC se chevauchent. Un élève peut-il intégrer les TAP suite à sa participation à un groupe de soutien scolaire ? M. Degryse précise que si les élèves éventuellement concernés sont en très petit nombre (environ 5), ils seront automatiquement inclus dans le dispositif TAP qui suivrait le temps d'APC.